



Déclaration liminaire CHSCT du 23 mars 2017

Monsieur le président du CHSCT,

C'est avec plaisir non dissimulé que nous nous retrouvons enfin pour cette réunion du CHSCT. **Cette réunion, nous l'avons attendue, espérée... La voici ! Enfin...** Espérons qu'elle soit à la hauteur de nos espérances...

Cette impatience elle est évidemment motivée par le plaisir de vous retrouver M. le président du CHSCT, mais il faut bien le dire, elle a aussi d'autres racines. **Depuis la rentrée de septembre, les projets de déménagements se multiplient**, ils impactent tous profondément les conditions de travail des personnels et en tant que représentants des personnels, nous estimons essentiel qu'ils soient discutés dans cette instance dont c'est la compétence.

Nous avons plaidé dès le 6 janvier pour nous réunir à nouveau. **Il nous aura donc fallu 2 mois et 17 jours ou presque 11 longues semaines pour nous retrouver...** Bien sûr, nous n'avons guère eu le temps de nous manquer : nous avons eu l'occasion de discuter de ces questions en dehors du CHSCT, notamment lors d'un groupe de travail le 18 janvier consacrée aux déménagements en cours. Bien sûr, nous le savons, vos services sont débordés et il leur a été difficile d'organiser dans ces délais cette réunion. Vous savez aussi, puisque nous le répétons à chaque instance, que vous pouvez compter sur notre soutien pour appuyer toute demande de postes supplémentaires au SAAM afin de permettre au dialogue social de s'opérer dans les meilleures conditions ! **Des recrutements dans votre service, cela permettrait par exemple que les documents n'arrivent pas systématiquement en retard et que nous ayons le temps de nous les approprier...** Encore une fois et malgré les délais cette fois rallongés avant ce CHSCT, nous avons reçu les documents à peine une semaine avant notre réunion. C'est très difficile pour nous de préparer efficacement le CHSCT dans ces conditions...

Cette impatience à nous retrouver en CHSCT, nous vous l'avons rappelée dans un courrier intersyndical le 10 mars. Je crois bien que vous n'avez pas beaucoup apprécié ce message. Alors si cela peut vous rassurer, nous n'avons pas beaucoup aimé votre réponse non plus. Mais **entre administration et syndicat, nous n'avons évidemment pas à nous écrire des lettres d'amour...** Vous sembliez en douter, mais c'est bien un message intersyndical qui vous a été adressé même s'il n'était pas formellement signé par chacun d'entre nous. Nous tenions à le souligner.

Monsieur le président du CHSCT, ce n'est pas par simple caprice que nous aurions souhaité nous retrouver un peu plus tôt. **Notre demande était d'avoir, au sein de cette instance, une véritable discussion de fond sur ces opérations**, cette discussion de fond que nous avons appelée de nos vœux dès le CHSCT du mois d'octobre, celle que nous vous avons exposée dans un long courrier méthodologique adressé début janvier. **Car pendant ces onze longues semaines, les projets de déménagements avancent. Pour beaucoup, ils sont déjà finalisés...** Nous le répétons souvent, nous souhaitons que le CHSCT soit pleinement respecté, soit pris au sérieux comme un espace de travail et de dialogue et **pas comme une chambre d'enregistrement de vos projets**. Si cette discussion pouvait

vraiment avoir lieu, nous pourrions peut-être sortir les uns et les autres des postures et permettre que nos réunions soient plus rapides et plus efficaces...

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui pour un CHSCT tardif, il faut faire avec. Nous déplorons cependant que l'ordre du jour soit pléthorique. **Si nos réunions étaient plus fréquentes, sans doute pourrions-nous alléger les ordres du jour.** Ce serait un progrès pour tout le monde. Espérons que nous ferons mieux que pour le CTAC et que nous réussirons à aller au-delà du premier point, nous l'espérons en tous cas vivement – **dans l'intérêt de tous les agents dont nous discutons ici des conditions de travail.**